MÉTHODOLOGIE

DÉVELOPPEMENT D'UN ESPACE DE TRAVAIL EN RECHERCHE-ACTION

Pour citer cet article

Bazin H. [2004], Développement d'un espace de travail en recherche-action, document électronique in Biblio R-A, disponible sur http://biblio.recherche-action.fr/document.php?id=141#tocto1

Résumé

Un programme s'inscrit dans une logique de processus dont la durée s'estime entre trois et cinq ans. Il s'agit de mettre en place des cycles de travail en plusieurs étapes : Ouvrir des zones d'éclairement des espaces culturels et sociaux à travers une mise en visibilité des ressources territoriales ; affiner la problématique collective grâce à cette production de connaissance territoriale des pratiques et des processus en faisant émerger des problèmes publics ; dessiner un premier champ d'expérimentations possibles pour produire de nouvelles connaissances et poser des enjeux autour de ces problèmes publics.

L'important ici, est la dynamique collective qui voudra se déclarer dans l'appropriation de la démarche par les acteurs et la constitution d'un cadre commun de compréhension. Nous parlons de cycles en spirale. Le premier cycle « Élaboration, problématisation » provoque une seconde révolution. Le second cycle reprend les phases du premier cycle en les approfondissant et les renouvelant. Dans le même temps, d'autres phases s'ajoutent aux premières... et ainsi de suite.

Table des matières

DÉVELOPPEMENT EN SPIRAL

MISE EN VISIBILITÉ DES RESSOURCES TERRITORIALES

ÉLABORATION D'UNE PROBLÉMATISATION COLLECTIVE

Travail sur les espaces interstitiels

Travail sur les espaces intermédiaires

Travail sur les espaces alternatifs

CONSTITUTION D'UN CHERCHEUR COLLECTIF

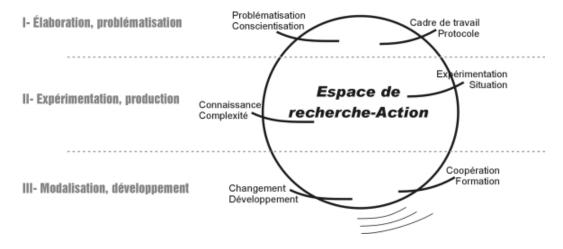
MISE EN PLACE DE SITUATIONS EXPÉRIMENTALES

Expérimentations

Idée de région pilote

MODALISATION ET DÉVELOPPEMENT

DÉVELOPPEMENT EN SPIRAL



Nous distinguons plusieurs étapes dans la mise en place d'un espace de travail en rechercheaction. Ce que nous présentons ci-dessous est une procédure actuellement en expérimentation, particulièrement conçue pour aborder la dimension d'un travail autour des émergences culturelles et des formes populaires. Ce cadre de travail est un système souple totalement configurable suivant les contextes et les situations.

L'espace de travail englobe tous les aspects d'une mise en recherche mettant en dynamique les implications de chacun dans son milieu socioprofessionnel.

Il concerne toute personne impliquée durablement dans un processus de transformation (culturelle, sociale, etc.) qui cherche à produire de la connaissance en affinant une problématique de travail et les questions autour de sa pratique.

Un protocole de travail doit veiller aux conditions d'efficacité dans l'échange, la prise de décision, la production de connaissance, l'élaboration d'outils et de projets : Support et circulation de l'information, structuration des séances entre éléments méthodologiques, problématiques, expérimentaux, etc.

L'Élaboration d'une charte offre un cadre idéal-type pour l'espace de travail garantissant la pérennité de la recherche et l'appropriation des outils par les acteurs. Elle énonce des valeurs et des outils méthodologiques.

MISE EN VISIBILITÉ DES RESSOURCES TERRITORIALES

La mise en visibilité des ressources territoriales s'écarte d'un simple état des lieux des structures et des groupes pour s'attacher à une mise en correspondance des espaces populaires selon une géographie différente des relations humaines dans une intelligence territoriale globale

Ce sont les espaces dont nous parlions : interstitiels (création et expérimentations), intermédiaires (socialisation et professionnalisation) et alternatifs (participation et revendication). Ils permettent d'accéder à une compréhension systémique des pratiques et des parcours.

Il s'agit également d'associer les acteurs rencontrés à chaque phase du programme dans un allerretour continuel entre terrain et production de connaissance.

Des entretiens approfondis et des observations participantes permettent d'entrer dans une relation à la globalité et la complexité des situations vécues, de resituer les besoins dans un ensemble cohérent, traduire une histoire, un parcours, un questionnement dans un ensemble qui fait sens pour les individus.

ÉLABORATION D'UNE PROBLÉMATISATION COLLECTIVE

La prise en compte d'une complexité exige de nouveaux référentiels dans l'accompagnement des parcours et des initiatives populaires. Ce référentiel correspond à la mise en espace d'un travail et d'une réflexion collective sans pour autant constituer une nouvelle étiquette ou un label.

C'est un processus créatif engagé pour expertiser ses propres situations, renvoyer des hypothèses de travail, mettre en liens des situations problématiques dans une unité de sens, un ensemble plus large, une problématique collective.

La problématisation permet ainsi d'énoncer les préoccupations de chacun sous la forme d'un problème public, visible et compréhensible par tous, renvoyant à des réponses politiques.

Il s'agit de comprendre les situations propres aux espaces populaires de création culturelle. Nous citons ici à titre d'exemple quelques éléments qui pourraient participer à une problématique commune :

Travail sur les espaces interstitiels

- Accompagner des processus dans une compréhension globale, ouvrir des espaces, s'appuyer sur la médiation naturelle d'une forme populaire comme le hip-hop, permettre une confrontation des sphères esthétiques.
- Permettre les conditions d'un développement en réseau, s'appuyer sur les groupes émergents, les « maîtres-artistes », les auras de diffusion esthétique (styles, types formels), les modes autodidactes de validation, la virtuosité.

Travail sur les espaces intermédiaires

Offrir des espaces « tremplins » : pose de repères dans un parcours expérientiel, offrir la capacité de faire des choix à la croisée de plusieurs chemins, créer les conditions d'une mobilité constructive entre plusieurs plans d'engagement (rue- studio-scène) ;

Offrir des espaces « relais » : créer des pôles de ressources, des croisements de compétence interdisciplinaires permettant de développer des configurations individuelles et collectives originales, offrir les conditions d'une validation des acquis ;

Offrir des espaces « plate-forme » : socle ou de base pour une mise en forme d'expériences, interroger les modes de rapport au travail (coopératif/compétition), de production (économie intermédiaire/économie de marché), etc.

Travail sur les espaces alternatifs

- Ouvrir des zones de confrontations plutôt que des zones tampons en passant au-dessus des couches médiatrices, des chaînes verticales de décision et des assignations culturelles, identitaires, esthétiques ou territoriales,
- Dépasser les incohérences et les rivalités en termes de territoire et de lieu, un système partenarial qui engorge bien souvent les espaces possibles d'une alternative,
- Dépasser l'auto légitimation d'un discours techniciste en constituant de nouveaux référentiels pour les négociations de cadres d'activité avec les institutions,
- Permettre l'accompagnement de processus plutôt que l'unique financement de projet.

CONSTITUTION D'UN CHERCHEUR COLLECTIF

La démarche de recherche, l'instauration d'un pôle de connaissance ne constituent pas une procédure individuelle, mais collective. Nous partons du constat que la prise en compte de la complexité de la réalité contemporaine impose d'autres modes de travail de type coopératif.

Le travail coopératif organise une relation d'échanges réciproques où le projet de l'un est une composante du projet de l'autre. Ce qui permet d'atteindre la compréhension et la force d'un ensemble qui nous ne pourrions jamais obtenir par la simple addition des intérêts individuels.

La coopération représente plus que la somme des implications de chacun. Le dépassement de l'intérêt individuel au profit d'un intérêt commun est une manière d'instaurer une synergie entre les compétences et les expériences, plus loin qu'une simple mutualisation des ressources.

Il n'y a pas un chercheur qui tire son pouvoir d'un savoir et qui extirperait une connaissance hors de son contexte. La connaissance est directement réappropriée par les acteurs concernés.

Le niveau d'implication des acteurs est tributaire de la possibilité d'utiliser les résultats de la recherche. Cela nécessite de participer à la mise en problématique collective où s'affine la capacité d'expertiser ses propres situations.

Enfin, l'idée de chercheur collectif implique un moment la dimension d'une production collective aussi bien en termes de connaissance que de transformation.

MISE EN PLACE DE SITUATIONS EXPÉRIMENTALES

L'espace de recherche-action a pour mission, dans cet équilibre tendu entre réflexion et pratique, implication et recul, d'expérimenter et ouvrir des situations, produire de la connaissance, poser des enjeux autour des problématiques soulevées, participer à la transformation des situations socioculturelles...

Expérimentations

L'expérimentation populaire nous semble relier deux principes apparemment contradictoires sur un même axe de force : une exigence élevée et le respect des modes de structuration autonome propres aux formes populaires.

L'expérimentation, par une mise en situation, doit pouvoir donner des éléments de réponse aux problèmes collectifs évoqués dans la phase problématisation.

Une expérimentation réussie est une expérience qui permet de produire de la connaissance, de transformer des situations (personnelles, collectives), de poser des enjeux ?

Nous reprenons ici à titre d'exemple notre grille de travail présentée plus haut pour la conception de situations expérimentales.

 Atelier (travail) : l'expérience concrète vécue dans la rencontre avec d'autres acteurs autour d'un travail sur une matière commune, assembler des éléments et de participer à l'élaboration de formes définies comme « artistiques » ou non

- Work in progress (Processus): quelque chose qui ne peut être défini autrement que dans le mouvement qui le construit et qui interroge la relation création/transmission, production/transformation, sensibilisation/diffusion, etc.
- Performance (événement) : Créer un nouveau cadre de réception, créer un environnement qui ouvre un champ de possibilités sans pouvoir présager de la forme d'apparition et de production.

Les situations expérimentales sont nécessairement des situations ouvertes. Les acteurs doivent pouvoir définir par eux-mêmes les situations de l'intérieur, sans imposition d'un cadre pré-établi : c'est la situation qui crée le lieu, non le lieu qui crée la situation.

Il est important pour ces raisons de bien négocier les cadres qui permettent de gérer collectivement les situations expérimentales. Il s'agit d'interroger la manière dont ils sont construits et communément acceptés.

Par exemple, les outils comme les ateliers-résidences ou les labos artistiques sont des outils intéressants à condition qu'ils puissent être placés dans la cohérence d'un projet global tel que le propose ce programme de recherche. C'est la condition sine qua non pour produire de la connaissance et des enjeux sans lesquels la portée de l'expérimentation est réduite à l'espace intimiste des acteurs qui la constituent.

Idée de région pilote

Il y a nécessité à produire de nouvelles connaissances, des outils d'évaluation et des zones conflictuelles où vont se négocier de nouveaux cadres de référence de l'action, de compréhension et de participation à la société. Ces connaissances et outils passent par la constitution d'espaces régionaux de travail et la formation de relais régionaux, qui devront donner aux acteurs d'un même territoire la possibilité d'appréhender, de formuler et d'agir sur une réalité socioculturelle complexe et mouvante et de participer à une dynamique de développement.

MODALISATION ET DÉVELOPPEMENT

La modalisation, à la différence de la modélisation, ne cherche pas à reproduire à l'identique des cadres de travail, elle élabore des règles non réductibles à un modèle de pensée et d'action, pour la mise en place de recherches-actions comme systèmes souples adaptés à la réalité de chaque contexte.

Il s'agit de se donner les moyens d'une mise en mouvement :

- Mise en réseaux des expériences avec d'autres régions : Participation à un réseau national de réflexion (étude- évaluation)
- Constitution de support de connaissance : Publication, support de diffusion, etc. Espace public de débats, forum, université populaire, etc.
- Évaluation d'une dynamique de développement,
- Mise en place d'un système de validation des acquis et des cursus de formation adaptée